

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2022, dans les académies de NANTES et ORLEANS-TOURS.**

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de NANTES et ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2022 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>e</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2022, dans les académies de NANTES et ORLEANS-TOURS :

Monsieur RICHARD Olivier, maître de conférences hors classe, président, Université d'Orléans, Orléans.

Madame CARTEREAU Alison, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Laboratoire de biologie des ligneux et des Grandes Cultures, Université d'Orléans, Orléans.

Madame LAFITTE Alexandra, assistante ingénieure, experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame COCHET Karelle, technicienne recherche et formation classe normale, Lycée Julien Gracq, 49600-Beaupreau-en-Mauges.

Monsieur GAILLARDOU Thierry, agrégé, Lycée Charles Péguy, Orléans.

Madame BRULÉ-MORABITO Fabienne, maître de conférences hors classe, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur LAMBLIN Frédéric, maître de conférences classe normale, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Le Président de l'Université d'Orléans, Fait à Orléans, le 5 mai 2022

  
Eric BLOND